

Série "Les armes nucléaires"
Diaporama n° 5

5 - La position de l'Église catholique sur l'arme nucléaire : évolution depuis 1963

Étienne Godinot

09.07.2016

Jean XXIII en 1963



« Si une communauté politique est équipée d'armes atomiques, ce fait détermine les autres à se fournir de moyens similaires d'une égale puissance de destruction. (...) »

La justice, la sagesse, le sens de l'humanité réclament par conséquent, qu'on arrête la course aux armements ; elles réclament la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces. »



Le concile Vatican II en 1965



Dans la « Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps » (*Gaudium et Spes*), le Concile Vatican II déclare :

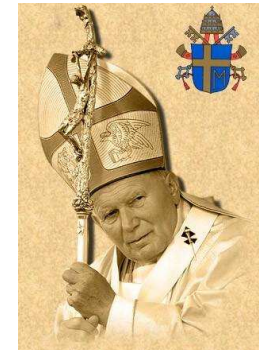
« La course aux armements est une plaie extrêmement grave de l'humanité et lèse les pauvres de manière intolérable. Et il est bien à craindre que, si elle persiste, elle n'enfante un jour les désastres mortels dont elle prépare déjà les moyens. » (§ 81)

« Pour que la réduction des armements commence à devenir une réalité, elle ne doit certes pas se faire d'une manière unilatérale, mais à la même cadence, en vertu d'accords, et être assortie de garanties véritables et efficaces. » (§ 82)

Pendant la “guerre froide”

En juin 1982, le pape Jean-Paul II écrit : *"Dans les conditions actuelles, une dissuasion fondée sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi, mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut encore être jugée comme moralement acceptable."*

Malgré sa formulation confuse et ambiguë, cette phrase est une justification de la dissuasion nucléaire. Tous ceux qui en sont les partisans ne manquent pas de saluer le "réalisme" du pape.



Les évêques de France en 1983



Dans un document adopté par la Conférence épiscopale française le 8 novembre 1983 et intitulé *Gagner la paix*, les évêques français d'alors justifient en bonne et due forme la dissuasion nucléaire en reprenant à leur compte la "petite phrase" du pape.

Une « note explicative » donnée à la presse par les évêques est très claire : « *Une dissuasion est encore légitime. C'est pourquoi les nations peuvent légitimement préparer leur défense pour dissuader les agresseurs, même par une contre-menace nucléaire.* »

L'observateur du St Siège à l'ONU en 1992 et 1993

Le 28 octobre 1992, Mgr Renato Martino, observateur permanent du St Siège auprès de l'ONU, déclare :

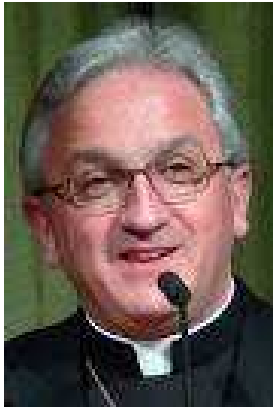


« Le cours périlleux de l'humanité peut être changé, voire redressé, en brisant la tentation absurde entre militarisme et sécurité. (...) La chaîne des technologies de guerre doit être brisée. La stratégie dangereuse de la dissuasion nucléaire est surannée. »

Le 25 octobre 1993, il affirme :

« La réduction des armes nucléaires ne suffit pas. (...) La sécurité se trouve dans l'abolition des armes nucléaires et le renforcement de la loi internationale. L'idée que la stratégie de dissuasion nucléaire est nécessaire à la sécurité d'une nation est la présomption la plus dangereuse qui se soit transmise de la période de la guerre froide à cette nouvelle période. »

L'observateur du St Siège à l'ONU en 2005



Le 22 septembre 2005, Mgr Celestino Migliore, observateur permanent du St Siège auprès de l'ONU, intervient dans le cadre de la Conférence sur l'application du Traité d'interdiction des essais nucléaires, essais dont la cessation « *devrait être le but de chaque État.* »

Il déclare :

« *Car les armes nucléaires sont incompatibles avec la paix que nous recherchons pour le XXI^{ème} siècle. (...)*

La dissuasion nucléaire devient de plus en plus intenable, même si elle s'exerce au nom de la sécurité collective. »

Le pape Benoît XVI en janvier 2006

Dans son message du 1er janvier 2006, pour la célébration de la journée mondiale de la paix, le pape Benoît XVI plaide en faveur du désarmement nucléaire :

« Que dire des gouvernements qui comptent sur les armes nucléaires pour garantir la sécurité de leurs pays ? Avec d'innombrables personnes de bonne volonté, on peut affirmer que cette perspective, hormis le fait qu'elle est funeste, est tout à fait fallacieuse ».

Commentaire de Jean-Marie Muller : « Ces deux mots employés par Benoît XVI à propos de la dissuasion nucléaire sont particulièrement signifiants : "funeste" évoque des idées de mort et de malheur, tandis que "fallacieux" évoque des idées de tromperie et d'illusion. Ces qualificatifs, auxquels jamais un évêque de Rome n'avait eu recours jusqu'à présent, délégitiment radicalement la dissuasion nucléaire. »



Le secrétaire d'État du Vatican

Septembre 2006

Le 29 septembre 2006, Mgr Tarcisio Bertone, Secrétaire d'État du Vatican, déclare devant les représentants du corps diplomatique accrédité près le Saint Siège :



« Les domaines cruciaux où apparaît, avec une plus grande force, la difficulté entre l'aspect prophétique et les nécessités concrètes de la vie (...) sont les suivants :

- la défense sociale (...);*
- la condamnation de la guerre (...);*
- la sécurité, qui privilégie les composantes non militaires et renforce, en, revanche, les structures politiques, économiques et sociales;*
- le désarmement, qui doit comprendre tous les types d'armes, et devenir ainsi général, y compris l'objectif du "désarmement unilatéral", qui revêt une grande valeur éthique et positive ».*

Le secrétaire d'État du Vatican Octobre 2006

Le 5 octobre 2006, le même Tarcisio Bertone, lors du débat sur le désarmement et la sécurité internationale au cours de la 61^{ème} session de l'AG de l'ONU, déclare :

« L'autre chemin nous mène à un monde dans lequel un nombre grandissant d'États se sentent obligés de s'armer eux-mêmes d'armes nucléaires et où grandit la menace du terrorisme nucléaire.

Ma délégation convient que la communauté internationale semble avancer presque somnambule sur ce dernier chemin non par choix conscient, mais plutôt par erreur, à cause de débats stériles et de la paralysie des mécanismes multilatéraux pour la mise en confiance et la résolution des conflits.

Ceci est un acte d'accusation fort qui exhorte les parties intéressées à prendre des engagements clairs à mettre en application le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. »



L'observateur du Saint Siège aux Nations Unies - mai 2010



« Aussi longtemps que les armes nucléaires existeront, elles permettront et même encourageront la prolifération. (...) Les doctrines militaires qui continuent à faire confiance aux armes nucléaires comme des moyens qui assurent la défense et la sécurité ou même le pouvoir retardent de facto les processus de désarmement et de non-prolifération ».

Archevêque Celestino Migliore, Observateur permanent du Saint Siège aux Nations Unies, 8^{ème} Conférence d'examen du TNP, New York, 6 mai 2010

L'ex-évêque aux armées Mai 2010



« Nous pouvons légitimement, aujourd'hui, nous interroger sur la nécessité de posséder une arme atomique, car, à vue humaine, il n'y a pas d'ennemi réel (de toute façon, on ne lutte pas contre le terrorisme avec une bombe) ».

P. Michel Dubost, évêque d'Évry, ex-évêque
aux armées, 10 mai 2010

L'observateur du Saint-Siège à l'ONU juillet 2011

L'Archevêque Francis Chullikatt, observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, déclare à New York, 1^{er} juillet 2011 :

« Les États dotés de l'arme nucléaire doivent remplir leurs obligations de négocier l'élimination totale de leur propres arsenaux s'ils veulent prétendre avoir une quelconque crédibilité lorsqu'ils demandent aux États non dotés de tenir leurs engagement à ne pas obtenir des armes nucléaires (...)

La menace aussi bien que l'emploi des armes nucléaires est interdite par la loi. Il est illégal de menacer d'une attaque si l'attaque elle-même serait illégale. L'illégalité de la menace et de l'emploi des armes nucléaires remet sérieusement en question la légalité de posséder des armes nucléaires ».



La Mission de France, juillet 2012



La Communauté Mission de France, réunie en Assemblée Générale le 15 juillet 2012,

1) dit son accord avec la proposition de Convention d'élimination des armes nucléaires présentée à l'ONU par le Costa Rica et la Malaisie, proposition déjà soutenue par 146 Etats dont le Saint Siège;

2) estime que, dans un souci de cohérence avec cet objectif mondial, le désarmement nucléaire unilatéral de la France doit être envisagé sérieusement;

../..

La Mission de France - Septembre et novembre 2012

3) demande à la Conférence des évêques de France de se saisir rapidement de cette question et souhaite qu'ils osent prendre une position qui aille dans le sens des demandes formulées ci-dessus;

4) encourage chacun-e de ses membres à devenir signataire de la campagne demandant ce désarmement nucléaire unilatéral .

Novembre 2012 : Une des huit commissions statutaires de l'Église de France approuve la résolution votée en juillet 2012 lors de son AG par la Communauté Mission de France.

Photo : L'Abbatiale de Pontigny, cathédrale de la Mission de France



Mgr Mamberti, AIEA, septembre 2013



Mgr Dominique Mamberti, Secrétaire du Saint-Siège pour les rapports avec les États, intervient lors de la 57^{ème} Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le 16 septembre 2013, à Vienne.



Le Saint-Siège demande « *une élimination totale des armes nucléaires* », en mettant « *un terme à la production d'armes nucléaires* » et en utilisant « *les matières nucléaires militaires pour des activités pacifiques* ». Il appelle en ce sens à « *relancer le processus de désarmement nucléaire, y compris le démantèlement des armes nucléaires* ».

Mgr Mamberti, ONU, septembre 2013

Le 26 septembre 2013, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le P. Mamberti affirme que « *l'obstacle principal* » à l'élimination des armes nucléaires est « *l'adhésion continue à la doctrine de la dissuasion nucléaire. (...) Avec la fin de la guerre froide, le temps pour l'acceptation de cette doctrine est dépassé depuis longtemps.* »

Le Saint Siège ne peut pas approuver le prolongement de la dissuasion nucléaire dès lors qu'il est évident qu'il produit le développement d'armes toujours nouvelles, empêchant ainsi un vrai désarmement nucléaire. »

Il dénonce encore « *la doctrine militaire de la dissuasion nucléaire soutenue par les États dotés de l'arme nucléaire* » et interpelle ces États afin qu'ils « *brisent la chaîne de la dépendance à la dissuasion.* »



Mgr Boivineau, *Justice et Paix*, octobre 2013

Le 17 octobre 2013, le P. Yves Boivineau, évêque d'Annecy, président de la Commission française *Justice et Paix*, écrit dans *La Croix* :

« Comment ne pas considérer que les modernisations d'armes nucléaires contredisent les engagements internationaux, notamment au titre du TNP, suscitent la réprobation des États non dotés, affaiblissent les négociations possibles avec l'Iran, et surtout découragent les peuples et les opinions qui aspirent à une sécurité que ces armes ne semblent plus fournir ? C'est un devoir citoyen de poser ces questions.



..!..

Mgr Boivineau, *Justice et Paix*, octobre 2013

Les parlementaires ne devraient-ils pas examiner la possibilité d'un moratoire sur la modernisation des systèmes d'armes nucléaires, par exemple jusqu'à la prochaine conférence d'examen du TNP en 2015 ?



La France ne pourrait-elle pas, en annonçant ce moratoire, proposer aux États nucléaires d'examiner avec elle les moyens d'une limitation de la course à l'accroissement qualitatif des arsenaux ? »



L'IRNC écrit à la Commission *Justice et Paix* : « Le texte ne conteste pas radicalement l'arme nucléaire, il ne demande même pas de mettre fin à la course à l'accroissement qualitatif des arsenaux, il cherche à limiter la course à l'accroissement ! On peut difficilement faire plus timide... »

Pape François, décembre 2013

Dans son message pour la 67^{ème} Journée mondiale de la paix le 12 décembre 2013, le pape François demande : « *Renoncez à la voie des armes et allez à la rencontre de l'autre par le dialogue, le pardon, et la réconciliation, pour reconstruire la justice, la confiance et l'espérance autour de vous. (...)*

*Tant qu'il y aura une si grande quantité d'armement en circulation, comme actuellement, on pourra toujours trouver de nouveaux prétextes pour engager les hostilités. Pour cette raison, je fais mien l'appel de mes prédécesseurs en faveur de la non-prolifération des armes et du désarmement **de la part de tous**, en commençant par le désarmement nucléaire et chimique. »*



Église de France, février 2014



L'Institut Catholique de Paris, la Commission *Justice et Paix* de l'épiscopat français et *Pax Christi* France publient un livre intitulé *La paix sans la bombe ? Organiser le désarmement nucléaire*, rédigé par Michel Drain, Sylvie Buckhari - de Pontual, Alain Paillard et Denis Viénot.



L'introduction du texte donne d'emblée la conclusion de cette étude : « *Ces analyses ne concluent pas à la nécessité d'un abandon unilatéral de l'arme nucléaire. (...) Le nucléaire militaire est sans doute une réalité durable ; sa disparition ne pourra résulter que de décennies d'efforts internationaux concertés.* »



« *Il existe un scepticisme français à l'égard du désarmement dû au traumatisme de l'entre-deux-guerres, avec la crainte que l'histoire se répète* », relève Michel Drain, professeur associé à l'*Institut français des relations internationales (IFRI)* et coauteur de l'ouvrage.

Église de France, février 2014

Les différents processus de désarmement, dit le texte, ont aussi permis l'interdiction des armes chimiques et des mines antipersonnel. *« Il en va de même pour le climat ou les crises économiques : l'approche multilatérale s'impose là où les États ne peuvent plus agir seuls. »*

Commentaire de Jean-Marie Muller : *« Certes, qui ne serait pas en faveur du désarmement mondial ? Il reste que cette solution idéale est purement abstraite et rien ne permet de penser qu'elle puisse s'inscrire dans la réalité dans un avenir prévisible. Pour nous citoyens français, le choix n'est pas entre le désarmement mondial et le désarmement unilatéral. Il est entre le désarmement unilatéral et le maintien de l'armement français. »*

../..



Église de France, février 2014



« Tout particulièrement pour ce qui concerne le désarmement nucléaire, poursuit J.-M. Muller, le principe de "multilatéralité" est funeste et fallacieux. Au demeurant, dans les autres domaines où elle estime que le respect de la vie humaine est en jeu, jamais l'Église ne recourt à ce principe. Seul le principe de l' "unilatéralité" permet d'avoir prise sur la réalité. L'essence même de l'obligation morale est d'être unilatérale. Nous avons l'obligation morale impérative de vouloir renoncer à l'arme nucléaire sans attendre la réciproque. La réciproque, ce n'est pas notre affaire. La réciproque, c'est l'affaire des autres. Notre affaire, c'est de prendre aujourd'hui la décision qui engage notre responsabilité. »

Photos : Sylvie Buckhari, Michel Drain et Denis Viénot

Mgr Chullikatt, ONU, avril 2014

Archevêque Francis Chullikatt, observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU (New York), le 30 avril 2014, lors de la réunion préparatoire finale de la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 2015 :

« Les armes nucléaires sont le parfait exemple de l'insécurité. (...)

La doctrine militaire de la dissuasion nucléaire est regardée par un grand nombre de pays comme l'obstacle principal à un progrès significatif du désarmement nucléaire. (...)

Les armes nucléaires – l'antithèse de l'aspiration de l'humanité à la paix – ne doivent avoir aucune place dans une communauté mondiale déterminée à atteindre une sécurité mutuelle à l'échelle internationale ».



L'évêque de Guyane, août 2014



Emmanuel Lafont, ancien curé de Soweto, évêque de Guyane, écrit en août 2014 aux personnes qui ont jeûné du 6 au 9 août * contre l'arme nucléaire :

« Il n'y a aucune justification à la fabrication et au stockage d'armement nucléaire. Il faut le dire haut et clair. Il n'y a aucune justification au fait qu'il faudrait attendre que les autres baissent les armes pour que nous baissions notre armement nucléaire. (...)

Je dénonce l'hypocrisie des gouvernements occidentaux qui prétendent empêcher d'autres pays d'obtenir un armement nucléaire alors qu'ils se sont arrogé le droit d'en posséder !

Garder nos armes n'est ni humain, ni raisonnable, ni chrétien a fortiori. Je souhaite que mon Église ait le courage de le dire, tranquillement mais fermement et clairement. Vous êtes à l'avant-garde de ce combat et de cette conscience. Je vous félicite et je vous remercie. Continuez ! »

* 6 août 1945 : Hiroshima; 9 août 1945 : Nagasaki

Le pape François, décembre 2014

À l'occasion de 3^{ème} conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires tenue à Vienne (Autriche) les 8 et 9 décembre 2014, le pape François déclare :

« Il est temps de contrer la logique de la peur par l'éthique de la responsabilité. (...) Individuellement et collectivement, nous sommes responsables du bien-être présent et futur de nos frères et sœurs. J'espère vivement que cette responsabilité façonnera nos efforts en faveur du désarmement nucléaire, car un monde sans armes nucléaires est vraiment possible ».

Le pape encourage un *« dialogue sincère et ouvert entre les parties internes à chaque État nucléaire, entre les différents États nucléaires, et entre les États nucléaires et les États non-nucléaires. Ce dialogue doit être inclusif, impliquant les organisations internationales, les communautés religieuses et la société civile, et orienté vers le bien commun et non vers la protection des intérêts acquis ».*



Le représentant du St Siège à l'ONU Conférence d'examen du TNP- Mai 2015



L'archevêque philippin Bernadito Auza (photo), représentant du Saint Siège auprès des Nations Unies, déclare lors de la conférence d'examen du Traité de non-prolifération en mai 2015 (photo) :

« L'échec à mettre en œuvre de bonne foi les obligations contenues dans le TNP constitue une réelle menace pour la survie de l'humanité. (...) »

« Pourquoi est-ce seulement la sécurité de quelques États qui peut être assurée par un type particulier d'armes tandis que d'autres États doivent assurer leur sécurité sans elles ? (...) N'est-il pas urgent de revisiter de manière transparente la définition faite par les États, spécialement par les États dotés de l'arme nucléaire, de leur sécurité nationale ? (...) »



« L'absence de mesures concrètes et efficaces en faveur du désarmement nucléaire conduira tôt ou tard à de réels risques de prolifération nucléaire ».

Les évêques belges, mai 2015

« Les évêques rappellent avec force que la détention d'armes nucléaires touche à l'immoralité. La haute capacité destructrice dont sont dotées ces armes ne repose sur aucun fondement juridique, ni encore moins moral. Quand il sert d'argument au discours militaro-sécuritaire, le caractère désormais essentiellement dissuasif des armes nucléaires bloque la moindre tentative de désarmement. (...)

La responsabilité éthique qui sous-tend l'élimination des armes nucléaires repose non seulement sur les pays concepteurs, producteurs ou stockeurs de ces armes, mais également sur ceux qui en tolèrent la conception, la production ou le stockage, pays au rang desquels figure la Belgique. (...)

La Conférence épiscopale appelle le Gouvernement belge à soutenir en paroles et en actes, la perspective d'un monde sans armes nucléaires.»



Le pape François, juin et septembre 2015

Dans sa lettre encyclique *Laudato si* publiée en juin 2015, le pape François demande aux hommes de « *sortir de la spirale d'autodestruction dans laquelle nous nous enfonçons. (...) Les risques deviennent gigantesques quand on pense aux armes nucléaires ainsi qu'aux armes biologiques.* »



En septembre 2015, devant l'Assemblée générale de l'ONU, il déclare : « *Une éthique et un droit fondé sur la menace de destruction mutuelle – et probablement de toute l'humanité – sont contradictoires (...) Il faut œuvrer pour un monde sans arme nucléaires, en appliquant pleinement l'esprit et la lettre du traité de non-prolifération (TNP), en vue d'une prohibition totale de ces instruments.* »

Jean-Marie Muller commente : « *N'est-il pas de la responsabilité de la communauté chrétienne française de répondre à ses appels en prenant clairement position pour le désarmement nucléaire de la France ?* »

Le Conseil pontifical *Justice et paix*, avril 2016

À l'initiative du *Conseil Pontifical Justice et Paix* et de *Pax Christi International* se tient à Rome du 11 au 13 avril 2016 une conférence internationale intitulée « Non-violence et paix juste : une contribution à la compréhension de la non-violence et à l'engagement envers celle-ci de la part des Catholiques. » Les 80 participants venaient d'Afrique, des Amériques, d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Océanie. La Conférence a adopté un document qui appelle l'Église catholique à s'engager à faire prévaloir l'importance centrale de "l'Évangile de la non-violence".

« Nous croyons qu'il n'existe pas de "guerre juste". Trop souvent la "doctrine de la guerre juste" a été utilisée pour approuver la guerre plutôt que pour l'empêcher ou la limiter . Le fait même de suggérer qu'une "guerre juste" est possible mine l'impératif moral de développer les moyens et les capacités nécessaires pour une transformation non-violente du conflit.

Nous avons besoin d'un nouveau cadre éthique qui soit cohérent avec l'Évangile de la non-violence. »



Le Conseil pontifical *Justice et paix*, avril 2016



Dans leurs conclusions, les participants appellent à « *ne plus utiliser ni enseigner la “théorie de la guerre juste”, mais à promouvoir les pratiques et les stratégies non-violentes (la résistance non-violente, la justice restaurative, la protection civile non armée, la transformation des conflits et les stratégies de construction de la paix)* ».

Il est également demandé de plaider pour « *l’abolition des armes nucléaires.* »



Photo : Cardinal Peter Turkson, Président du Conseil pontifical *Justice et paix*